



## **OBJECTIFS**



## PUBLIC / PRÉREQUIS

- Analyser et comprendre les enjeux au regard des obligations des règlements UK post-Brexit;
- 2. Orienter les stratégies de mise en conformité des produits ;
- 3. Anticiper les obligations à venir pour les prendre en compte opérationnellement.

Salariés des entreprises du secteur de la chimie de formulation concernés par le Brexit.

Aucun prérequis exigé.



## DURÉE



#### **TARIFS**

1 session de 7h30 heures de formation sur 1 journée.

Nous contacter par mail à formations@fipec.org ou par téléphone au 01 53 23 00 04

Contact : formations@fipec.org - Tél : 01 53 23 00 00 - OF 11 75 63044 75



### LE FORMATEUR

#### Équipe EcoMundo:

- Renaud GERMAIN-THOMAS, expert réglementaire, 6 ans d'expérience.
- Gwenaëlle JULIEN, expert réglementaire et toxicologiste, 6 ans d'expérience.
- Saad SHEHADEH, expert réglementaire, 5 ans d'expérience.



# LE RÉFÉRENT TECHNIQUE

Nancy SAUVAN, Responsable Affaires Réglementaires Produits au sein de la FIPEC, s'est assurée que la formation soit adaptée aux besoins des entreprises de nos filières.

nancy.sauvan@fipec.org



#### **ACCESSIBILITÉ**



# MÉTHODE PROPOSÉE

Nous accueillons tout public en situation de handicap. N'hésitez pas à contacter notre référent : imane.jaadouni@fipec.org pour adapter l'accès à votre situation. Nos locaux sont qualifiés PMR

Formation dispensée en présentiel, alternant théorie et évaluations pratiques.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION



# MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Evaluation de chaque stagiaire en cours de formation via l'outil Klaxoon de la FIPEC.

S'inscrire via <u>le formulaire</u>. Inscription ouverte jusqu'à la veille de la formation dans la limite des places disponibles FIPEC : 42 avenue Marceau, Paris.